

mise et flottante, il fallait un déploiement de forces plus considérable que celui dont pouvait disposer le sieur d'Argenson, alors lieutenant-général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Le conseil royal lui vint en aide, et l'illustre magistrat créa, avec l'agrément du prince, quatre nouvelles compagnies d'archers qui menèrent, dit on, chaudement la besogne. Si chaudement même qu'en quelques jours ces vastes entrepôts de toutes les misères et de tous les crimes, nommés la Salpêtrière et Bicêtre, se trouvèrent trop étroits pour loger le surcroît de pensionnaires mis à la charge de l'Hôpital-Général par le zèle des rondes de nuit.

Certes il leur en fallait du zèle et surtout du courage à messieurs les archers, pour conduire à bonne fin leurs aventureuses entreprises. D'abord, comme on se l'imagine bien, les vagabonds et les coureuses qui trouvaient leur métier doux et profitable, mettaient peu de bonne volonté à se laisser prendre. Parfois il fallait jouer du sabre, guerroyer sérieusement et faire, d'un gaillard bien dispos, un invalide avant de pouvoir le saisir. L'escouade avait souvent à faire à si forte partie, que la somme des coups donnés n'étant pas en proportion de celle des coups reçus, il lui fallait honteusement battre en retraite.

Sans doute que si les archers n'avaient jamais eu à lutter que contre les misérables proscrits par l'ordonnance, force serait, comme on dit toujours, restée à la loi ; mais, au moment d'une capture, il arriva plus d'une fois que les ouvriers sortirent de leurs maisons, les marchands de leurs boutiques, et que d'honnêtes passants s'attroupèrent pour distribuer aux archers des horions d'importance, et les obliger à lâcher leur prise.

Ce n'était pas, cependant, que les artisans, les boutiquiers et les bourgeois eussent beaucoup de sympathie pour les mendiants et qu'ils n'éprouvassent nulle terreur à l'égard des vagabonds. Loin de défendre ceux-ci, ils auraient volontiers prêté main-forte à l'escouade, s'ils avaient été bien certains que c'était à quelqu'un de ces êtres dangereux qu'en voulaient les archers. Ceci justement faisait toujours l'objet d'un doute pour le peuple de Paris. On avait appris que, sous prétexte de réprimer la mendicité et le vagabondage, les nouveaux satellites de M. d'Argenson ne se faisaient pas scrupule d'arrêter d'innocents provinciaux, des fils de famille, voire même de riches bourgeois, afin d'en obtenir rançon en les effrayant de la perspective d'une nuit passée sous les verroux.

Ces dires, qui commencèrent à circuler de toutes parts deux jours seulement après la formation de la nouvelle garde de police, n'étaient nullement calomnieux. Une autre ordonnance royale, qui